

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 102

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants

POLITIQUE

Extraits du discours du 1^{er} août d'Arnold Koller : «La Suisse a besoin d'une solidarité nouvelle et non de prophètes, ici où à l'étranger. (...) Nous nous devons de surmonter les disparités entre régions, d'assainir les finances de la Confédération et de donner un nouveau rayonnement à la tradition humanitaire de la Suisse dans le monde».

Votations : selon la décision du Conseil Fédéral, il n'y aura pas de votations fédérales le 23 novembre prochain.

Initiatives : la société Denner lance deux initiatives. L'une réclame un alignement du prix des médicaments sur les pays voisins et le recours aux médicaments génériques. La deuxième, «Pour une démocratie directe plus rapide», demande que le Conseil Fédéral et le Parlement ne puissent plus différer le traitement des initiatives.

Le Conseil Fédéral a proposé le rejet de l'initiative «Pour une réglementation de l'immigration» déposée en 1995. Il ne présentera pas de contre-projet. L'initiative demandait la limitation de la population étrangère à 18%. (actuellement la Suisse compte un peu plus de 19 % d'étrangers)

L'AVS, l'AI et l'APG (allocation pour la perte de gains) présentent un déficit au premier semestre 1997 de 914 millions de francs suisses.

Les deux aérodromes pour hydravions sur le Lac Léman, prévus à Montreux et Lausanne, ne verront pas le jour pour le moment. Le Conseil Fédéral a admis les recours de plusieurs organisations de protection de l'environnement. La décision finale appartiendra au Département Fédéral des Transports.

Les retards dans les paiements de la TVA dépassent les 300 millions de francs depuis le début de l'année. L'Administration Fédérale des Contributions a déjà envoyé 32 000 injonctions de paiement.

ÉTRANGER

Les Suisses se rapprochent de l'ONU : 57 % seraient favorables à une adhésion aux Nations Unies. Les autonomistes ne sont plus que 36%. En revanche, les avis favorables à l'Union Européenne (UE) ont chuté de 52 à 42%.

Voulue par le Département Fédéral des Affaires Etrangères, la révision du système d'allocations de base du personnel à l'étranger doit permettre d'économiser 7,2 millions de francs suisses. Le manque à gagner peut atteindre 25%. Plus de six cents collaborateurs diplomatiques ont envoyé à Flavio Cotti des lettres de réclamation.

L'Office Fédéral des Affaires Économiques Extérieures veut promouvoir les investissements des petites et moyennes entreprises vers les marchés émergents. Il a créé dans ce but une nouvelle organisation : la Sofi, *Swiss Organisation for Facilitating Investment*, entrée en activité en juillet dernier.

FONDS JUIFS

Contrairement aux accusations du rapport Eizenstat, la flotte marchande helvétique n'a jamais servi les intérêts allemands. Les navires marqués Switzerland emportaient vers les USA des machines, des moteurs, des fromages, des pièces d'horlogerie et ramenaient des deux Amériques du charbon, du minerai et des céréales, du coprah et du café d'Afrique.

L'Association Suisse des Banquiers a publié dans une trentaine de pays et soixante journaux les noms des 1 872 titulaires étrangers de comptes dormants, pour un total de 60 millions de francs suisses. Une seconde liste de 20 000 noms sera diffusée en octobre. De son côté, Israël a décidé de publier sa liste de titulaires de comptes en déshérence.



À moins de dix-sept ans, Martina Hingis a remporté à Flushing Meadow son troisième grand tournoi de l'année. Seul un faux pas en finale de Roland Garros face à la croate Iva Majoli l'a privée d'un grand chelem historique. Gagner à Paris sera son objectif principal en 1998.

La Banque Cantonale Vaudoise (BCV) a accueilli une équipe de réviseurs internationaux mandatée par la commission Volker. Trois grandes sociétés de révision internationales agréées par la Commission Fédérale des Banques ont été désignées. Soumises au secret bancaire, elles ont un accès illimité aux livres et aux archives des banques. Les cinq premières banques devant être examinées sont le Crédit Suisse, la SBS, la BCV, la Spar-und Leihkasse et Pictet & Cie. Dans une seconde phase, tous les établissements bancaires helvétiques devraient être contrôlés.

L'Union des Banques Suisses a décrit les soixante-cinq documents sauvés du broyeur en début d'année par Christophe Meili, réfugié depuis aux États-Unis. Selon l'UBS, aucune pièce n'est relative aux comptes en déshérence.

Le procès qui fait suite aux trois plaintes collectives déposées au nom des victimes de la Shoah contre les banques suisses s'est ouvert le 31 juillet dernier à New

de l'actualité suisse

York. L'accusation a exigé de pouvoir disposer des documents de la Commission Volker qui ont servi à établir la liste des 1 872 noms de titulaires de comptes publiés.

Christophe Blocher a versé le premier million de francs à son «Don du Jubilé». Il s'agit d'une collecte en reconnaissance de "150 ans d'État fédéral, deux cents ans sans guerre et trois cent cinquante ans d'indépendance consacrée par les traités de Westphalie qui ont tiré la Suisse du Reich européen".

L'administration Clinton souhaite que le Fonds spécial en faveur des victimes de l'Holocauste soit mieux doté. Les 170 millions de francs suisses déjà promis sont jugés insuffisants. Marco Sassoli, juriste et collaborateur du Comité International de la Croix Rouge depuis de nombreuses années a été nommé secrétaire général du Fonds.

La Suisse a été invitée à la Conférence sur l'or juif spolié par les nazis qui se tiendra du 2 au 4 décembre à Londres.

Le ministre britannique des affaires européennes Doug Henderson a partagé la déception de l'Ambassadeur de Suisse à Londres à propos du documentaire "Or nazi et avoirs juifs" coproduit par la BBC, estimant que le sujet n'avait pas été présenté d'une manière équilibrée. Au lendemain de sa programmation sur les écrans israéliens, Abraham Burg, président de l'Agence Juive, l'a jugé «mauvais et injuste».

Stuart Eizenstat fait de nouvelles pressions pour que la Suisse augmente le Fonds Spécial. Il estime que les grandes entreprises qui ont profité de la neutralité pendant la Seconde Guerre mondiale devraient se joindre aux efforts des trois grandes banques suisses.

ÉCONOMIE

Le chômage continue de reculer en Suisse. Le nombre des sans-emploi a diminué de 2 843 personnes en juillet pour s'établir à 182 477. Le taux de chômage perd un dixième de point de 5,1% à 5%.

Grâce à leur fusion prochaine, Winterthur-Assurances et le Crédit Suisse entreront dans le top ten des groupes financiers mondiaux.

Swissair sort du rouge : la compagnie aérienne nationale a enregistré un bénéfice net de 109 millions de francs suisses au premier semestre.

SCIENCES

Les chercheurs de l'EPFL travaillent actuellement sur la mise au point de "biodules", des modules électroniques à mémoire qui s'assemblent comme l'ADN. Ces travaux permettraient le développement de nouveaux types de circuits électroniques plus fiables et performants.

Le millepertuis est connu pour ses effets antidépresseurs. Des chercheurs de l'EPFZ et de l'Université de Bâle pensent avoir identifié sa substance active. Ils voient dans cette plante dont la production indigène ne couvre que 10% des besoins du pays, un nouveau créneau pour les agriculteurs.

CULTURE

Le bâtiment découvert sur le site de la villa gallo-romaine de Boscéaz à Orbe est bien le deuxième sanctuaire de Mithra ou Mithraeum mis au jour en Suisse après celui de Martigny.

L'édition 1998 du Petit Larousse illustré s'est enrichie d'une dizaine d'helvétismes : baboler, vigousse, barjaquer, damassine, schinder... (voir lexique du parler romand dans nos précédentes éditions)



La vidéaste Pipilotti Rist a été désignée directeur artistique de l'Expo 2001 le 1^{er} août dernier. Elle aura la lourde tâche de mettre en œuvre la grande exposition nationale, dotée d'un budget de 1,4 milliards de francs suisses.

Henriette Nicolet